Région de Nyon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nyon, le 20 juin 2025

Un recours freine la mise en place du nouveau réseau de vélos en libre-service de la Région

Au premier trimestre, Région de Nyon a octroyé à Lime la concession pour l'exploitation dès juillet 2025 du réseau régional de vélos en libre-service. Les partenaires se préparent toutefois à une mise en service retardée des nouveaux vélos, en raison d'un recours déposé par PubliBike contre l'attribution de l'exploitation à Lime.

L'actuel contrat pour l'exploitation du réseau de vélos en libre-service arrivant à terme le 30 juin 2025, Région de Nyon prépare depuis ce début d'année avec les communes partenaires la transition vers le nouveau système. En mars, elle a annoncé publiquement la décision d'octroi de la concession à Lime avec la mise en place d'un nouveau service et le retrait des vélos PubliBike dès le 1er juillet. Les préparatifs pour la mise en service des nouveaux vélos en libre-service se heurtent toutefois à un obstacle majeur, en la forme d'un recours déposé par l'actuel prestataire PubliBike auprès de la Cour de droit administratif et public de l'Etat de Vaud (CDAP), ce qui a pour effet de bloquer en tous cas temporairement nos démarches.

De fait, dans le cadre de cette procédure un effet suspensif a été prononcé en attendant que l'affaire soit traitée par le Tribunal cantonal. Cette décision a pour effet d'empêcher la finalisation des éléments contractuels avec Lime et par conséquent toute démarche sur le terrain pour préparer la mise en place des stations. En réponse, Région de Nyon a demandé la levée immédiate de l'effet suspensif tout en insistant sur la notion d'urgence, afin de pouvoir aller de l'avant le plus vite possible. La décision de la CDAP sur cette levée devrait être prononcée avant la fin du mois de juin. Dès réponse obtenue et si celle-ci devait être favorable, la mise en service des vélos Lime pourrait intervenir dans les deux à trois semaines.

Cette situation entraînera en tous les cas une interruption temporaire du service au vu des délais. On observera que PubliBike est contractuellement tenue de retirer l'ensemble des installations au 30 juin 2025.

« Nous sommes actuellement dans l'inconnue quant à la date exacte à laquelle nous allons pouvoir inaugurer le nouveau réseau de vélos en libre-service. La Région regrette vivement ce retard qui risque de péjorer l'offre pour la population et les pendulaires, à l'heure où les efforts des partenaires publics sont tournés vers l'encouragement à la multimodalité », précise Gérard Produit, responsable politique de la mobilité à Région de Nyon.

Dans l'intervalle, la Région élabore avec le prestataire Lime et les communes partenaires des pistes permettant d'optimiser les préparatifs en vue de l'ouverture du nouveau réseau.

CONTACTS PRESSE

- Région de Nyon : Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 552 30 20, d.nagy@regiondenyon.ch